

**Département de la Moselle
Arrondissement de Thionville
COMMUNE D'ILLANGE**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 janvier 2023 à 18h30

Sous la présidence de Marc LUCCHINI, Maire

Conseillers élus : 19 - Conseillers en exercice : 19 - Conseillers présents 14

Présents : M. Marc LUCCHINI - M. Christian SUBTIL - Mme Martine GERGAUD - M. Christophe LEYENDECKER - Mme Monique LEYENDECKER - M. Dominique LE PEMP - Mme Valérie HASELMEIER – M. Bernard DUVOT – M. Didier BLOT - Mme Nathalie JUNG - M. Didier JACQUES - Mme Christine KUNERAT - M. Jean-Michel ACHARD - M. Gino GAUDIO.

Absents excusés : Sophie FROMOND donne procuration à Mme Valérie HASELMEIER - M. Yann CARDELLINI donne procuration à M. Didier JACQUES - Mme Ingrid NEYERS donne procuration à M. Marc LUCCHINI - M. Joris ANDRE donne procuration à M. Christophe LEYENDECKER - Mme Francine CUTAIA.

Convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 6 janvier 2023 à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente
 - Communications
1. Détermination des tarifs des plaques nominatives fixées sur la stèle du jardin du souvenir au cimetière communal
 2. Subventions de démarrage de trois nouvelles associations
 3. Demande de subventions pour le projet de création d'un complexe sportif et culturel
 4. Demande de subventions pour la requalification des cours d'écoles
 5. Demandes de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023

M. Christian SUBTIL est désigné secrétaire de séance.

L'Assemblée approuve le compte-rendu de la séance précédente.

COMMUNICATIONS

Le Maire informe l'assemblée :

- Assemblée générale de la voix des livres le 20/01
- Absences et mouvements au niveau du personnel communal

ORDRE DU JOUR

N° 2023-001 – Détermination des tarifs des plaques nominatives fixées sur la stèle du jardin du souvenir au cimetière communal

Une stèle a été installée au jardin du souvenir du cimetière communal afin de faire apparaître, pour les familles qui le souhaitent, le nom, prénom et années de naissance et décès de leur défunt qui y repose.

Afin que toutes les plaques soient d'un modèle identique : matière, taille (13 x 6 x 1 cm) et gravure, la commune se charge de les faire graver chez le même fournisseur.

Le prix unitaire de la plaque gravée s'élève à 10,30 € HT, soit 12,36 € TTC.

La commune se chargera de régler directement le fournisseur et demandera le remboursement à la famille.

Il est proposé de fixer le tarif d'une plaque au prix de **13,00 € TTC** (frais administratifs compris).

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- FIXE le prix d'une plaque à 13 € TTC
- CHARGE M. le Maire d'établir les mandats et titres correspondants qui seront imputés articles 6068 (achat) et 7078 (refacturation)

N° 2023-002 – Subventions de démarrage de trois nouvelles associations

Trois nouvelles associations illangeoises viennent d'être constituées :

- JARD'ILLANGE : activités, conseils, échanges sur le thème du jardinage dans les chemins verts
- Association des Parents d'Elèves d'Illange
- VIP (Vis l'Instant Présent) : récolte de fonds et financement d'une Josette et d'une Joëlette pour la participation de personnes handicapées à des courses sportives

L'attribution des subventions de fonctionnement n'est décidée qu'au moment du vote du budget de l'année sur proposition de la commission Sports-Loisirs-Culture.

Cependant, il est proposé d'allouer une subvention de démarrage d'un montant de 400 € pour chacune d'elles, comme versée précédemment à d'autres nouvelles associations.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE le versement de ces subventions aux 3 nouvelles associations
Imputation article 65748

N° 2023-003 – Demandes de subventions pour le projet de création d'un complexe sportif et culturel

Par décision du conseil municipal en date du 5 mai 2022 il avait été décidé d'autoriser le maire à déposer des demandes de subventions auprès de plusieurs financeurs pour le projet suivant :

- Création d'un complexe sportif et culturel

Un plan de financement prévisionnel avait été défini. Cependant, cette répartition doit être modifiée suite :

- A l'attribution d'une subvention de 258 000 € par l'Agence du Sport.
- Informations complémentaires des autres financeurs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☐ AUTORISE M. le Maire à déposer des demandes de subventions auprès des différents financeurs et adapter le plan de financement en fonction des attributions.

N° 2023-004 – Demandes de subventions pour le projet de réhabilitation des cours d'école

La commune d'Illange souhaite réaménager les cours de l'école maternelle et primaire Jean-de-la-Fontaine. Sur la base d'une visite et des échanges avec les élus ainsi que l'équipe pédagogique, le CAUE a réalisé un diagnostic de l'existant ainsi que des recommandations et un schéma d'aménagement des cours.

Cette opération permettrait de :

- Limiter le ruissèlement et le lessivage des sols en facilitant la retenue et l'infiltration des eaux à la parcelle.
- Limiter l'absorption et le stockage de la chaleur en favorisant des surfaces végétalisées, ombragées, à fort albédo (pouvoir réfléchissant d'une surface sur la lumière) et avec peu d'inertie thermique.
- Sensibiliser les élèves et les usagers de ces espaces à l'environnement en faisant entrer davantage la nature à l'école.

Les démarches de réaménagements des cours d'école peuvent bénéficier des fonds suivants : « Cours d'école. Bulle nature ! » de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, « FEDER » de l'Union Européenne, « Ambition Moselle » du Département, « Anticiper le manque d'eau et les sécheresses » de la région Grand Est, la « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux » et le « Fonds vert » de l'Etat.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- AUTORISE M. le Maire à déposer des demandes de subventions auprès des différents financeurs et adapter le plan de financement en fonction des attributions.

N° 2023-005 - Demandes de subventions au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023

Dans le cadre des travaux d'investissement prévus aux budgets 2022 et 2023, il est proposé d'autoriser le maire à déposer des demandes de subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR 2023 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour les projets suivants :

- Création d'une zone sportive et culturelle
- Installation d'un système de vidéoprotection (reconduction de la demande 2022)
- Désimperméabilisation des cours d'école

Il est proposé de solliciter une subvention au titre de la DETR 2023 auprès de la Sous-Préfecture de la Moselle avec les projets suivants :

Priorités	Intitulé du projet	Montant des travaux HT	Montant de la subvention demandée	Taux de subvention
1	Création d'une zone sportive et culturelle	2 255 391.61 €	676 617.00 €	30 %
2	Installation d'un système de vidéoprotection (21 caméras)	75 308.00 €	23 091.24 €	30.66 %
3	Désimperméabilisation des cours d'école	166 657.50 €	12 268.18	7.36 %

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ❑ AUTORISE M. le Maire à déposer des demandes de subventions auprès de la Sous-Préfecture selon ces propositions.

DIVERS

Christian SUBTIL :

- Estimation INSEE de la population au 1^{er} janvier 2023 : 1844 habitants
- Informations sur les nouvelles modalités de reconnaissance de catastrophes naturelles (réglementation des franchises, relogement, ...)
- Législation sur l'eau (50 à 100 litres d'eau par jour par habitant) accès à l'eau potable pour tous
- Mise en place de carnets d'informations des logements communaux concernant l'isolation thermique
- Modification de la réglementation concernant la qualité de l'air dans les ERP enfants (école, périscolaire, etc)
- Recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2023
- DUP 12 au 27 janvier : 2 réunions avec le commissaire enquêteur programmées
- Modification de la nomenclature comptable au 1^{er} janvier 2023
- Fin de la vaisselle jetable dans les fast-foods
- Fournisseurs d'électroménagers et appareils électroniques : stock de pièces détachées pendant 5 ans

Monique LEYENDECKER :

- Décorations de Noël non lumineuses : inscriptions en cours pour le repas

Dominique LE PEMP :

- Véhicule accidenté à l'angle de la rue des jardins / vergers

Didier JACQUES :

- Température trop basse dans le gymnase pour les entrainements et aération trop fréquente par certains utilisateurs

Bernard DUVOT :

- Un porte vélo sera installé devant la mairie

Christophe LEYENDECKER :

- Interruption hivernale du club piscine - Reprise prévue à Basse-Ham à partir de mars 2023
- Cambriolage du club house du stade de football

Valérie HASELMEIER :

- Récompenses casse-noisette et rallye de Noël
- Délai trop court pour la mensualisation des factures d'eau

Le Maire,

Marc LUCCHINI



Séance levée à 19h25

Le secrétaire de séance,



Christian SUBTIL